

40^e ANNIVERSAIRE DE L'AAQ

Témoignages

Au cours de ses 40 ans d'existence, l'Association des archivistes du Québec (AAQ) a suscité l'engagement de ses membres et joué un rôle important dans la vie et la carrière de plusieurs d'entre eux. Nous avons voulu, à l'occasion de cet anniversaire, obtenir la collaboration de personnes qui, à divers titres et degrés, ont participé à la vie de l'Association, afin qu'ils en témoignent dans ce numéro spécial de la revue *Archives*.

Nous avons sollicité des témoignages variés provenant de membres « seniors » de l'AAQ, d'étudiants, de personnes qui ont participé activement à son administration au plan régional, ou au conseil d'administration, et d'archivistes hors Québec qui connaissent l'AAQ. Nous leur avons demandé d'exprimer leurs pensées par rapport à l'AAQ, ce qu'elle représente pour eux et ce qu'elle leur a apporté au point de vue professionnel, social et humain. Volontairement, nous avons souhaité recevoir des témoignages personnels et positifs. Certains nous ont également fait part de leurs réflexions concernant l'avenir de l'Association.

Neuf personnes ont accepté notre invitation et nous ont livré des témoignages bien sentis, souvent teintés d'une touche d'humour, manifestant leur attachement et leur reconnaissance envers l'AAQ. Ce sont, par ordre alphabétique : Victorin Chabot, Lyne Champagne, Sœur Lucienne Choquet, Carol Couture, Jean-Pierre Defrance, Nathalie Denis, Didier Grange, Sabine Mas et France St-Hilaire. Nous les remercions très sincèrement de leur collaboration.

Bonne lecture,

Le Comité du numéro spécial de la revue *Archives* pour le 40^e anniversaire de l'AAQ
Hélène Bernier, Lise Boutet, Lynda Chabot, Louise Gagnon-Arguin

IL NE FAUT JAMAIS JURER DE RIEN...

Victorin Chabot

Quel a été mon parcours archivistique? Comment ai-je été mêlé à la vie de l'AAQ et quelle a été ma contribution à cette association? Qu'ai-je retiré de tout cet engagement? Voilà les questions que je me suis posées en préparant ce témoignage.

Pendant mes quatre années de formation en psycho-pédagogie à l'École normale Laval et mes trois années au département d'histoire de l'Université Laval, j'envisageais résolument de faire carrière dans l'enseignement au niveau secondaire. Toutefois, au cours de ma première année d'enseignement à la polyvalente Cité des Jeunes de Vaudreuil, on m'offrit un poste d'archiviste aux Archives publiques du Canada (APC) à Ottawa, poste que j'ai accepté afin de me consacrer plus entièrement à la recherche historique. Ainsi, depuis 1973, j'ai toujours travaillé pour la même institution, sauf pour une période de trois ans (1991-1994) durant laquelle j'ai été détaché auprès de l'Université du Québec à Hull afin de développer un programme de certificat en archivistique au premier cycle. Aux APC, maintenant appelé Bibliothèque et Archives Canada, j'ai occupé différents postes et travaillé à différents projets.

Dès ma première année de travail dans le domaine des archives, je suis devenu membre de l'Association des archivistes du Québec et je n'oublierai jamais mon premier congrès à Trois-Rivières en mai 1973. Très vite, je me suis impliqué activement au sein de différents comités de l'Association. Mon sujet d'intérêt étant surtout orienté vers la description des archives, j'ai travaillé avec mes collègues Louis Cardinal, Jacques Ducharme, Gilles Janson et Georges Lapointe à la préparation d'un ouvrage intitulé *Les instruments de recherche pour les archives*, publié en 1984. Cette question de la normalisation de la description des archives étant d'actualité, j'ai été invité à participer aux discussions d'un groupe de travail du Bureau canadien des archivistes qui a publié son rapport en 1986 sous le titre : *Les normes de description en archivistique : une nécessité*. Ensuite, le Bureau canadien des archivistes m'a invité à siéger au sein du Comité de planification sur les normes de description de 1986 à 1988 afin de développer les *Règles pour la description des documents d'archives*. Une fois les règles définies, il fallait les diffuser. Ainsi en 1994, 1996 et 2000, j'ai organisé avec mes collègues Louise Gagnon-Arguin et Dominique Maurel différents séminaires de formation sur les règles de description et l'analyse documentaire en archivistique.

À travers les règles de description, je me suis aussi intéressé à la question du droit d'auteur. Ainsi, à partir de 1992, j'ai fait partie d'un comité sur le droit d'auteur au sein de l'Association of Canadian Archivists maintenant sous la responsabilité du Bureau canadien des archivistes. Après la révision de la loi en 1997, nous avons travaillé à la publication d'une brochure sur ce sujet et organisé une série de cours pour les membres des deux associations francophone et anglophone.

Toujours à cette époque, j'ai participé aux activités d'un groupe intitulé ALARM, réunissant des archivistes, des bibliothécaires et des gestionnaires de documents. Les résultats de nos discussions nous ont conduits à la préparation d'une trousse d'information sur *Le profil de compétences*, subventionnée par le Conseil des ressources humaines du secteur culturel.

J'ai également assuré la présidence de l'Association durant l'année 1993-1994 et été responsable du comité des activités professionnelles par la suite. Durant cette période, j'ai travaillé particulièrement à la mise en place d'un processus de définition des orientations de l'Association et de préparation de plans d'activités afin d'assurer le suivi des différents projets et de leur évaluation.

Si je reviens à mon point de départ, je constate que tout en travaillant à différents projets au sein de l'AAQ et de la communauté archivistique, je n'ai jamais oublié mes premiers objectifs de carrière soit l'enseignement et la communication. Surtout, je constate que je n'aurais jamais pu réaliser tous ces projets en solitaire. C'est grâce à plusieurs autres personnes qui se sont également impliquées dans l'Association que j'ai pu participer à tous ces projets et les conduire à bien. Et que dire de la richesse de tous ces contacts personnels que j'ai pu en retirer? Malheureusement, je n'ai pas pu mentionner le nom de tous ceux et celles avec qui j'ai travaillé à l'AAQ durant ma carrière, mais soyez assurés de mon meilleur souvenir.

L'Association des archivistes du Québec fête ses 40 ans, je constate que j'en fais partie depuis 34 ans. Si durant mes études, je n'envisageais pas faire carrière dans ce domaine, je réalise aujourd'hui qu'il ne faut jamais jurer de rien...

Victorin Chabot Gestionnaire, Archives sur l'économie et la gestion publique,
Bibliothèque et Archives Canada

MA CONTRIBUTION À L'AAQ

Lyne Champagne

Diplômée de l'Université du Québec à Montréal, je suis analyste en gestion des documents et des archives à la Ville de Westmount depuis 1998. Je suis détentrice d'un baccalauréat en histoire ainsi que d'un certificat en gestion des documents administratifs et des archives, tout deux obtenus en 1997. Je suis membre de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) depuis 1997 et membre professionnel certifié depuis 1998.

Mes premiers contacts avec les gens de l'AAQ se sont faits lors des activités de formation présentées dans les sections régionales. Étant débutante dans la profession, ces formations m'ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances ainsi que d'échanger avec d'autres professionnels, ce qui est très important puisque bien souvent nous sommes seuls dans nos milieux de travail respectifs.

Depuis mon adhésion à l'Association, cette organisation n'a cessé de m'apporter de belles opportunités, tant au niveau professionnel, social que sur le plan humain. Bien sûr, mon implication active y a grandement contribué. Cette idée de m'impliquer était destinée à combler deux grands besoins : sortir de l'isolement engendré par mon milieu de travail et contribuer au rayonnement de ma profession. De plus, lorsque j'étais étudiante mon superviseur de stage aux Archives nationales du Québec à Montréal m'avait prodigué le conseil suivant à la fin de mon stage : « ... implique-toi et tiens-toi à jour. » C'est ce que j'ai fait en utilisant les rouages de l'Association.

Ainsi ma participation active a débuté en l'an 2000 comme administratrice au sein de l'équipe de la section régionale de Montréal, et ce, jusqu'en 2004. Par la suite, j'ai occupé le poste de Directrice de cette section pour un mandat d'une durée de deux ans. Années durant lesquelles j'étais également membre du Conseil d'administration de l'AAQ. Les habiletés que j'y ai développées, tant au niveau de l'organisation qu'au niveau de la gestion d'une équipe, m'ont amenée à occuper le poste d'assistante de l'adjointe de la présidente d'élection lors du processus de défusions municipales au printemps 2004 et, l'année suivante, les fonctions d'adjointe à la présidente d'élection à l'occasion des élections municipales de la nouvelle Ville de Westmount.

Toutes ces activités et rencontres au sein de la région et de l'administration m'ont permis de tisser des liens avec une grande quantité de membres de la communauté archivistique québécoise, canadienne et même internationale. En effet, au mois d'août 2005, j'ai été choisie pour participer au Stage technique international d'archives 2006 (STIA) qui se tient chaque année, durant les mois d'avril et mai, aux Archives nationales de France à Paris. Durant plus de deux mois, j'ai eu la chance de côtoyer des archivistes des quatre coins du monde, échanger avec eux sur nos pratiques, promouvoir l'expertise québécoise ainsi que notre Association. De plus, puisque j'étais à Paris lors du lancement de la *Déclaration québécoise sur les archives*, j'avais convenu, avec Denys Chouinard, de faire un lancement simultané en France. C'est donc avec fierté que j'ai présenté cette initiative « québécoise » et que j'ai pu constater l'intérêt qu'elle a suscité auprès de mes collègues provenant de tous les coins du monde. Quelle belle expérience vécue grâce à l'AAQ.

Je considère que l'Association des archivistes du Québec a été pour moi un tremplin. Depuis mon adhésion, mon implication et les contacts que je m'y suis faits, ma carrière a pris tout un envol. Je travaille toujours au même endroit depuis plus de huit ans, mais j'ai également été chargée de cours à l'UQAM au certificat en gestion des documents administratifs et des archives en 2005. Je suis toujours impliquée activement dans l'Association en tant que membre du comité des communications du 36^e Congrès et à nouveau comme administratrice au sein de la section régionale de Montréal. Pour moi, il est clair que si l'AAQ n'avait pas existé mon cheminement de carrière n'aurait pas été le même.

J'ai été touchée que le comité de la revue *Archives* m'approche pour obtenir mon témoignage en tant que membre professionnel ainsi que pour mon implication particulière au sein de l'AAQ. L'organisation me tient à cœur, je suis fière d'en faire partie et d'y jouer un rôle actif. En plus d'être un lieu de promotion et de protection de notre profession, elle nous permet de rayonner et de nous dépasser. Il ne faut surtout pas oublier que l'AAQ c'est nous et soyons-en fier. Notre travail bénévole, soulignons-le, est l'une des grandes composantes qui en fait sa force. Continuons tous dans cette voie pour contribuer à sa continuité et à son renouvellement.

Longue vie et merci à cette belle organisation qu'est l'Association des archivistes du Québec.

Lyne Champagne Analyste en gestion des documents et des archives, Ville de Westmount

IL ÉTAIT UNE FOIS... 40 ANS EN 2007!

Sœur Lucienne Choquet

Il était une fois... un 9 décembre 1967, une sœur de la Congrégation de Notre-Dame et une religieuse Hospitalière de Saint-Joseph qui partaient de Montréal pour Québec, afin de participer, aux Archives du Québec, à la réunion de fondation de l'Association des archivistes du Québec, organisée par des archivistes généreux et compétents. Ce fut le point de départ d'une aventure archivistique riche en rebondissements heureux, tant pour les archivistes que pour la profession.

Sœur Aline Lamoureux, c.n.d., archiviste expérimentée, avec qui j'avais fait le voyage, mit rapidement ses connaissances au service des sœurs, frères et prêtres. Elle dispensa des cours très appréciés de nombreux archivistes du monde religieux. Le Ciel avait-il besoin de la vice-présidente de l'AAQ pour mettre en ordre les documents de Saint-Pierre? On peut le croire, car le Seigneur vint la rappeler le 5 septembre 1972. Le samedi 4 novembre, chez les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, M. Claude Lessard, président de l'AAQ, accompagné de membres du Conseil, « fit de Sœur Aline Lamoureux la deuxième présidente d'honneur de notre association à titre posthume ». Moments d'émotion que l'allocution et la remise du « diplôme d'honneur »!

Dès les premières années de l'AAQ, les rencontres sont enrichissantes et teintées d'une atmosphère de fraternité fort agréable. Religieux, religieuses, prêtres et laïques forment une belle famille « archivistique ». Les assemblées dans diverses régions du Québec et les visites de services d'archives peuplent l'esprit de notions nouvelles ou confirment les connaissances déjà acquises.

Sous la direction d'archivistes soucieux du bien-être « intellectuel » des membres et de l'expansion de l'Association, l'AAQ croît en nombre et en intéressantes initiatives. Déjà la revue *Archives* présente des articles de qualité et, sous la présidence de M. Lionel Séguin (1971-72), *La Chronique* fait son apparition et le premier Congrès se tient à Montréal, en 1972. A cette occasion, un premier prix de l'AAQ est décerné; les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en sont les bénéficiaires.

Au début de l'Association, comme plus tard, membres du clergé et de communautés religieuses participent nombreux aux activités de l'AAQ. À l'exception d'une année et jusqu'au milieu des années 80, il y en aura toujours au Conseil. Certains œuvreront dans le domaine de la formation, telle Sœur Lamoureux, déjà citée. Comment ne pas rappeler les cours en archivistique, à Cap-Rouge, durant les années 70, organisés par le Frère Henri-Louis Fortin, s.c., et Sœur Cécile Routhier, c.s.l. Que de bons moments, vécus ensemble, archivistes de toute dénomination! À cette période-là, des archivistes chevronnés rêvaient peut-être déjà de cours universitaires en archivistique! Un rêve porté avec succès par l'AAQ, si attentive à la formation et à l'avancement de ses membres.

Les comités ont toujours joué un rôle important à l'AAQ. Le Comité des archives religieuses, entre autres, réalisa un travail remarquable. Ce Comité, qui avait songé à la création d'une Section des archives religieuses, est constitué, en décembre 1973, « en comité provisoire de fondation de la Section des archives historiques », officiellement reconnue le 2 mai 1974. Le Comité des archives religieuses poursuit sa mission; il est dissout en 1976-1977.

Des membres des communautés religieuses ont été actifs dans la Section de Gestion des documents, mais surtout dans la Section des archives historiques dont le premier directeur fut nul autre que le Père François Prud'homme, c.s.v. Les membres du premier Comité de l'Assemblée furent élus en novembre 1975 : deux religieuses et un père jésuite. Cette contribution à un tel comité, devenu plus tard Commission de l'assemblée, s'est maintenue plusieurs années. Des prêtres, frères et sœurs ont beaucoup donné pour que vive et s'épanouisse l'AAQ, en collaboration avec nombre d'archivistes laïques. Plus d'une fois, leurs maisons ont ouvert leurs portes pour des réunions et pour la visite de leurs archives, tout comme l'ont fait d'autres institutions.

En 1978, le Regroupement des archivistes religieux est fondé et le Père Prud'homme en assume le premier la présidence. Le RAR est rattaché à la Section des archives historiques en 1980. Avec le temps, il évolue, tout comme l'AAQ. Le Regroupement devient indépendant. Aujourd'hui comme hier, plusieurs de ses membres font partie de l'Association et coopèrent avec elle, en temps opportun.

Depuis quarante ans, l'AAQ travaille sans relâche. Que de beaux et bons souvenirs! À travers ces années, j'ai essayé de faire ma part comme membre de comités et des sections, du Conseil d'administration en tant que conseillère, puis secrétaire. En 1973-1974, le secrétariat permanent n'existe pas. Quel bienfait pour tous que l'arrivée, en février 1978, d'une secrétaire administrative très dévouée, madame Colette Lessard. Plus tard, mes années au Conseil comme vice-présidente, présidente et présidente sortante, appelée ainsi en 1983, sont une source d'enrichissement, tout en étant une occasion de travaux sans cesse renouvelés. J'estimais bien les membres du Conseil. Je les admirais, car tous mettaient au service de l'AAQ leurs talents et leur expérience.

En réfléchissant à ces belles années « actives » dans l'Association, jaillit en moi une profonde reconnaissance envers toutes les personnes avec lesquelles j'ai partagé de nombreuses heures pour le bien de l'AAQ. J'ai donné, mais j'ai surtout reçu de l'amitié, de la formation, des encouragements, des conseils. Des liens ont été tissés, qui ne peuvent s'oublier.

L'Association des archivistes du Québec a raison d'être fière de ses 40 années de réalisations. Elle a semé largement, la semence a germé, l'arbre s'est épanoui en de nombreuses ramifications. D'elle a surgi la formation de groupes d'archivistes de divers secteurs. Elle peut se réjouir de ses succès! Chaleureuses félicitations à tous les membres qui, grâce à leur dynamisme et à leur compétence, ont fait connaître et grandir l'AAQ! Félicitations à tous les artisans de l'expansion de l'AAQ! Leur activité dans l'ombre ou sur la sellette permet aujourd'hui de célébrer avec joie les 40 ans d'existence de « notre » Association. Je la garde dans mon cœur et dans ma prière et lui souhaite des années de plus en plus heureuses et fructueuses. Longue vie à l'AAQ et à ses réalisations!

Lucienne Choquet, r.h.s.j.

40^e ANNIVERSAIRE DE L'AAQ

Carol Couture

Je suis impliqué dans la vie et le fonctionnement de l'Association des archivistes du Québec (AAQ) depuis le début des années 1970 et mon association professionnelle occupe une place importante, voire essentielle, dans ma vie professionnelle et personnelle depuis ce temps. Je veux clairement signifier par cette phrase liminaire que l'AAQ a été, est et sera pour moi une composante fondamentale de ma vie. Et cela va bien au-delà des belles phrases que l'on écrit en pareilles circonstances. Je profite de l'occasion pour remercier sincèrement les personnes qui m'ont demandé de préparer ce témoignage. Voilà une belle occasion de parler du rôle déterminant qu'a joué l'AAQ dans ma carrière qui correspond, à quelques mois près, à la vie de l'Association.

Au plan professionnel, je suis à toute fin pratique né avec l'AAQ qui a vu le jour en 1967. Alors étudiant au département d'histoire de l'Université Laval, j'étais déjà intéressé à l'archivistique. J'ai obtenu mon premier poste d'archiviste le 1^{er} juin 1970 aux Archives publiques du Canada, devenues par la suite, Archives nationales du Canada maintenant Bibliothèque et Archives Canada. En 1972, je passe à l'Université de Montréal comme adjoint au directeur du Service des archives, poste que j'ai occupé jusqu'en 1976. Par la suite, je dirige ce Service jusqu'en 1988 date à laquelle je me lance dans la belle aventure de l'enseignement et de la recherche comme professeur agrégé puis comme professeur titulaire (1994) à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI). À compter de 2001, on me confie la direction de l'EBSI pour un mandat de quatre ans jusqu'en juin 2005. En janvier 2006, après plus de trente-trois ans à l'Université de Montréal, je prends ma retraite de cette belle institution avec laquelle je continue d'être « en amour ». Depuis lors, j'occupe le poste de Conservateur et directeur général des Archives nationales à Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ).

Tout au long de cette carrière que je veux croire bien remplie et qui se poursuit toujours, ma relation avec l'AAQ a toujours été riche, engagée et passionnée. Comment le cacher, j'éprouve pour l'AAQ une grande reconnaissance. Elle m'a apporté infiniment plus que ce que j'ai pu lui donner et je considère lui devoir beaucoup. Depuis 1970, j'y ai occupé plusieurs postes au sein de comités et au Conseil d'administration. J'ai eu le privilège d'en être le président à deux reprises ce qui m'a permis de constater la belle évolution qu'a connue notre Association. Je suis très fier de l'AAQ. Grâce à l'implication et au dévouement de ses membres actifs, elle a fort bien su tirer son épingle du jeu dans le monde associatif où il est si difficile de naître, de survivre et surtout de durer. Que d'embûches connaissent les associations professionnelles qui doivent constamment courir après leur souffle, convaincre leurs membres de s'investir dans leur fonctionnement, s'assurer d'un financement toujours si difficile à aller chercher, renouveler leurs activités pour rester dans la course, revoir leur image pour demeurer attrayantes, toujours être sur la brèche pour prendre position dans une foule de dossiers qui concernent celles et ceux qu'elles représentent. Bref, une association professionnelle comme l'AAQ doit pouvoir compter sur la ténacité de ses membres pour durer, pour réussir à bien imprégner le milieu et la société qui l'entoure, pour imposer à son entourage professionnel et disciplinaire le réflexe d'avoir recours à elle en toute circonstance quand on pense

« archives » et que l'archivistique est concernée. Et cela, il faut en croire celles et ceux qui y travaillent, ce n'est pas une mince tâche. Cette présence, cette vigueur, ce dynamisme professionnel sans lesquels l'archivistique québécoise ne serait pas là où elle est ; tout cela se paye par un nombre incalculable d'heures que les membres acceptent de consacrer à leur association avec générosité et enthousiasme en s'impliquant et en s'investissant dans son fonctionnement. Car c'est bien de cela dont il s'agit, d'un investissement qui rapporte beaucoup mais qui demande énormément.

Quelle fierté nous ressentons quand on voit notre Association rendue aussi loin sur la route de la représentation professionnelle, qu'on la retrouve devant les commissions parlementaires et ailleurs pour convaincre les décideurs politiques du caractère essentiel des archives, qu'on la voit mettre les efforts qui s'imposent pour diffuser *La Déclaration québécoise sur les archives*, qu'on constate le rôle déterminant qu'elle a joué dans la fusion de nos deux institutions nationales qu'étaient la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Québec. Fiers sommes-nous de faire partie d'un milieu professionnel articulé qui rayonne à l'extérieur du Québec et du Canada, de voir largement diffusée la revue *Archives*, de constater que le modèle archivistique québécois intéresse les archivistes de plusieurs autres pays. Ne l'oublions pas, l'AAQ est pour beaucoup dans ces belles réussites. Sans elle, la synergie indispensable à notre milieu professionnel et disciplinaire n'aurait pu exister et être assez forte pour mettre de l'avant les façons de voir et de faire des archivistes québécois. Pour tout cela, nous sommes tous redevables à l'AAQ, à cette belle organisation dont nous nous sommes dotés pour œuvrer ensemble et dégager les masses critiques de travail qui nous permettent d'occuper le terrain, tout le terrain de l'archivistique québécoise.

Sur un plan plus personnel, je dois aussi à l'AAQ, l'une des plus belles choses qui me soit arrivée : me voir accorder l'insigne honneur d'obtenir le *Prix du Québec Gérard-Morisset* en 2001. Je le sais bien, c'est toute la profession qui a mérité cette haute distinction. Je ne fus en définitive que celui à qui on a demandé d'aller cueillir, au nom de tous ses collègues archivistes du Québec, cette belle récompense que j'ai partagée avec les membres de l'AAQ. Comme on le sait, l'Association des archivistes du Québec a été à l'origine de cette magnifique aventure et je me souviendrai toujours de cette demande qui m'avait été faite par le président de l'époque de présenter ma candidature. Par la suite, l'AAQ a monté le dossier, a piloté tout le projet et c'est grâce à cette démarche, qu'avec toute l'humilité personnelle qui s'imposait et la fierté professionnelle et disciplinaire qu'il fallait y voir, que j'ai eu cet immense plaisir d'aller chercher ce prix par un bel après-midi de novembre 2001. Souvenir à jamais inscrit dans ma mémoire, je vous prie de me croire. Pour cela et une foule d'autres bonnes raisons, l'AAQ est pour moi une institution à laquelle je suis extrêmement redevable et attaché. Je lui dois d'avoir appris à être un archiviste impliqué, passionné et enthousiaste qui peut compter sur des collègues compétents, dynamiques et dévoués pour faire avancer la profession d'archiviste et la discipline archivistique.

En terminant, j'en suis convaincu, notre Association saura poursuivre son travail avec engagement, vigueur et autorité. Elle saura trouver les moyens pour continuer de promouvoir une saine responsabilisation de tous les citoyens face à la préservation et à la diffusion des archives. Elle saura faire en sorte que tous les citoyens québécois, jeunes et moins jeunes, se sentent concernés au premier chef par le patrimoine archivistique

pour garder intact le témoignage de ce que nous avons été, la trace de ce que nous sommes et la représentation de ce que nous deviendrons.

Merci et longue vie à l'AAQ!

Carol Couture Conservateur et directeur général des archives, BAnQ

LES STAGES INTERNATIONAUX DE LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (DAF)

Jean-Pierre DeFrance

Le stage technique international d'archives (STIA)

Après la seconde guerre mondiale, Charles Braibant, directeur des Archives de France, a créé en 1950 un stage professionnel pour les élèves diplômés de l'Ecole des Chartes, qu'il a tout de suite ouvert à des archivistes étrangers. C'est devenu le stage technique international d'archives, stage théorique et pratique de six mois, devant permettre aux élèves archivistes d'acquérir des notions dans le domaine administratif et professionnel. Ce système a duré jusqu'en 1991, date de création de l'Ecole (devenu Institut) nationale du Patrimoine. Depuis cette date, les élèves chartistes ne participent plus au STIA. Aujourd'hui, le STIA propose pendant deux mois (mai à juin) aux participants étrangers francophones et français un lieu et un moment d'échanges et de débats sur tous les aspects de la profession. Cette expérience se poursuit bien au-delà de la période du stage, grâce aux contacts noués par les stagiaires avec leurs collègues français et étrangers.

Depuis 1951, le stage technique international d'archives a accueilli plus de 2000 participants dont plus de 1200 étrangers venant de 105 pays et près de 700 français. Parmi les pays les plus représentés au stage on trouve par ordre d'importance l'Allemagne (103) puis le Canada (90 participants depuis 1953), avant l'Italie (75), l'Espagne (70), la Belgique (50) et la Pologne (48). Plus de 550 stagiaires appartiennent à des pays francophones des cinq continents. Parmi ces pays, on relève la participation la plus importante de pays comme l'Algérie, la Belgique, la Bulgarie, le Canada (Québec), Haïti, le Maroc, la Roumanie, le Sénégal, la Suisse, la Tunisie, le Vietnam. La présence de collègues québécois, comme je l'ai constaté depuis 2000, constitue un véritable atout scientifique et humain pour le stage international.

Le stage « Théories et pratiques archivistiques » du programme Courants

Dans un souci de diversification de son offre de coopération internationale, la direction des Archives de France a créé en 2001, un stage international organisé en partenariat avec le département des affaires internationales du ministère de la Culture et de la communication et la Maison des cultures du monde. D'une durée de deux semaines (novembre), ce stage fait partie du programme multi-disciplinaire « Courants » du ministère de la Culture et de la communication et s'intitule Théories et pratiques archivistiques. Il s'adresse à une quinzaine d'archivistes confirmés qui viennent débattre sur des thèmes d'actualité de la profession (gestion des archives courantes, numérisation, archivage électronique...). Ce stage peut notamment servir à d'anciens participants du STIA pour une mise à jour de leurs connaissances.

Les collègues québécois n'ont pas tardé à participer à ce nouveau stage et y apporter toute leur expertise professionnelle.

Les stages internationaux de la Direction des Archives de France et les archivistes québécois

Bilan de la participation des stagiaires québécois

Les archivistes québécois ont participé très tôt au STIA, dès les années 1950. C'est plus de 40 stagiaires québécois qui ont fréquenté le stage jusqu'à aujourd'hui. La présence québécoise est particulièrement marquée entre les années 1970 et 1990, avec deux ou trois québécois par an, voire quatre (trois archivistes québécois en 1978, 1985, 1993, 1997 ; quatre en 1977, 1991). C'est dire si la présence des professionnels québécois compte alors dans le public du STIA. Ces professionnels viennent d'institutions différentes et diversifient ainsi les milieux représentés au stage : Archives nationales du Québec, services d'archives d'universités (Laval), municipales, religieuses (archevêché de Montréal, congrégations...), d'entreprises (Hydro-Québec). Cette période faste s'interrompt dans les années 2000, pour des raisons budgétaires et peut-être pédagogiques. Quand j'ai pris la responsabilité du STIA en 2000, je me suis inquiété de cet état de fait. Pour garantir la présence québécoise, nous avons établi un accord de partenariat entre le Consulat général de France au Québec (prise en charge d'une bourse annuelle), les ANQ et l'AAQ. Ainsi entre 2002 et 2005 un archiviste québécois désigné par les ANQ ou l'AAQ une année sur deux aura participé au STIA. Faute de reconduction de cet accord, la participante québécoise de 2006 a dû trouver les financements nécessaires pour son séjour à Paris. Nous n'accueillerons pas d'archiviste québécois au STIA 2007. À nous tous de réfléchir aux types de solutions à trouver si nous souhaitons et trouvons un intérêt commun à poursuivre et renouveler cette coopération franco-québécoise de plus de 50 ans...

En attendant, la participation québécoise au stage « Théories et pratiques archivistiques » du programme « Courants » permet de préserver la présence québécoise à nos stages internationaux : un participant en 2004, 2005, deux en 2006. Un de ces participants est un ancien stagiaire du STIA. Cette présence est due à plusieurs facteurs : durée du stage (trois semaines), thèmes archivistiques abordés pour lesquels la contribution québécoise s'avère indispensable, prise en charge des frais de séjour par le ministère français de la Culture. Développer et enrichir cette contribution québécoise au programme « Courants » sont les éléments de réflexion à mener en complément de la participation québécoise au STIA. Au total, et ce n'est pas un moindre motif de satisfaction, trois archivistes québécois participeront en 2006 à nos stages internationaux.

Apports pédagogiques des collègues québécois

La participation régulière des archivistes québécois à nos stages internationaux a sans nul doute permis un enrichissement mutuel au contact des expériences et pratiques des uns et des autres. Ces liens réguliers ont contribué au développement de l'archivistique dans les deux pays, dans le cadre francophone. Les stagiaires québécois ont accompagné, par leur présence et leur implication, les évolutions pédagogiques de ces stages, en faisant profiter tous leurs collègues de promotions, français et étrangers, des avancées de l'archivistique québécoise. Eux-mêmes ont bénéficié en retour des multiples expériences étrangères débattues au cours des stages et noué de fructueux contacts pour la suite de leur travail.

Au STIA, la contribution pédagogique québécoise revêt deux aspects. D'une part, ce sont des conférenciers qui viennent nous expliquer méthodes de travail et pratiques développées dans tel ou tel champ de l'archivistique nord-américaine, canadienne ou québécoise :

- politique de tri et sélection des documents en 2002 avec Mme Hélène Cadieux, ancienne stagiaire du STIA ; coopération internationale avec M. Marcel Caya la même année ;
- l'institution des ANQ, en 2004, avec M. Michel Dufresne.

Ces contributions sont d'autre part enrichies par celles des stagiaires eux-mêmes. En effet, outre leurs interventions tout au long du stage, les stagiaires ont à présenter un exposé individuel sur un thème de leur choix. Cet exposé fait l'objet d'un texte remis à tous les participants et d'une diffusion sur le site de la direction des Archives de France, avec l'accord de l'auteur. Voici les exemples les plus récents d'exposés au STIA :

- présentation du système de gestion intégrée de la correspondance ministérielle du ministère du Tourisme, Lynda Chabot, 2002 ;
- bilan de 10 ans de collecte d'archives judiciaires, Evelyn Kolish, 2003 ;
- réorganisation administrative et principes archivistiques, Nathalie Gélinas, 2004 ;
- gestion des archives courantes et intermédiaires ; traitement des archives privées et évaluation monétaire, François David, 2005 ;
- réorganisation administrative et impacts sur les services d'archives, Lyne Champagne, 2006.

Cette année, nous avons renforcé l'aspect échanges entre les stagiaires, en leur proposant de créer et d'animer des groupes de travail thématiques de leur choix. Ainsi l'archiviste québécoise a travaillé sur le sujet de la formation avec des collègues de différents pays (Allemagne, Burkina, Burundi, Espagne, France, Roumanie, Russie, Tchad). Nous avons aussi mis en œuvre un nouvel outil de travail informatique réservé au STIA, sur le réseau intranet du ministère de la Culture. Cet espace commun de travail est accessible aux stagiaires pendant tout le temps du stage et par la suite, pendant un an (avant la promotion suivante), chez eux, à leur retour au pays. Ils y trouvent les textes des conférenciers, les travaux des stagiaires, des outils de travail, des photos.

Dès la création du programme « Courants », nous avons développé l'aspect interactif du stage, avec la participation le plus en amont possible des stagiaires au programme du stage, en fonction des thèmes retenus. Nous demandons aux stagiaires sélectionnés de nous adresser le thème et le texte de leur intervention, avant leur arrivée au stage. Ainsi, nous intégrons leurs exposés au programme du stage, en complément des interventions des conférenciers. Nous avons la grande chance d'accueillir depuis 2004 des archivistes québécois dont les contributions sur le thème du records management, de la gestion des archives courantes et intermédiaires, sont très attendues et appréciées :

- conférence de M. Michel Roberge et intervention de Michel Lévesque, stagiaire, 2004 ;
- cadre de référence gouvernemental en gestion intégrée des documents, Marc-André Leclerc, 2005.

À mon sens, cette coopération pédagogique franco-québécoise peut et doit se développer à l'instar du projet mis en œuvre avec les Suisses en 2007. Dans le cadre du programme « Courants » 2007, un séminaire commun DAF-Université de Berne, monté en partenariat pédagogique, fera se rencontrer les stagiaires étrangers et les étudiants du master d'archivistique de Berne. Ce même type d'expérience peut voir le jour avec le Québec. Que ce soit pour le STIA ou « Courants », on pourrait réfléchir à la nature du partenariat pédagogique souhaitée, aux thèmes à retenir, aux moyens à mettre en œuvre. L'élaboration en commun et la réalisation de programmes pédagogiques franco-québécois hébergés dans nos stages permettraient l'enrichissement pédagogique de ces stages et offriraient un auditoire diversifié à l'archivistique québécoise.

Conclusion

Il est bien évident que la coopération archivistique franco-québécoise est ancienne, riche et variée. Il suffit de citer, parmi des réalisations récentes, la création du portail Canada-France et celle du portail international archivistique francophone. On ne peut s'empêcher de penser que l'excellence de cette coopération trouverait à s'illustrer en matière de formation professionnelle, tant les expériences des uns et des autres sont intéressantes et développées.

Les stages internationaux de la DAF doivent être considérés comme un des lieux et des moyens possibles de développer cette coopération. Une concertation conjointe pourrait d'ores et déjà être menée sur les questions suivantes :

- les publics de stagiaires à toucher au Québec et en Amérique du Nord : professionnels et responsables d'archives susceptibles de participer aux stages internationaux, d'apporter leur contribution et leur expérience, et de tirer un profit particulier de la présence d'archivistes de pays très différents ;
- le programme pédagogique des stages à faire évoluer : faire appel à des archivistes et formateurs québécois pour contribuer à l'élaboration des stages ; « internationaliser » la programmation, en faisant de l'archivistique comparée. Les stages internationaux doivent être le lieu de débats et discussions sur les pratiques archivistiques comparées, issues de traditions différentes (monde anglo-saxon, monde francophone).

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la rubrique « formations internationales » sur le site de la Direction des Archives de France : <http://archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/formation>

Jean-Pierre DeFrance Chef du bureau des métiers et de la formation, Direction des Archives de France

UN SITE WEB POUR MIEUX COMMUNIQUER

Nathalie Denis

En adhérant à l'Association des archivistes du Québec en 2001, j'étais loin de me douter à quel point cette association prendrait de l'importance dans ma vie. J'ignorais également comment elle contribuerait à l'acquisition d'une expérience aussi enrichissante que pertinente et ce, tant sur le plan personnel que professionnel.

Je suis devenue membre de l'AAQ durant le printemps 2001. J'étais à ce moment simple étudiante, terminant une maîtrise en sciences de l'information à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. Je suis aujourd'hui archiviste, titre que je porte fièrement et qui est inscrit noir sur blanc sur mon chèque de paie, à la Division des archives de l'Université de Montréal. Entre cet instant où je terminais mes études, anxieusement en me demandant quel sort professionnel m'attendait, et aujourd'hui, où j'enseigne les rudiments de la gestion des documents au personnel de l'Université, une évolution nette peut être marquée. Cette marque porte les lettres AAQ. Durant toutes ces années, les activités bénévoles au sein de notre Association professionnelle ont été la source de moments de joie, de moments d'anxiété, d'espoir, et parfois même (très rarement et très brièvement) de désespoir. Une chose est sûre, elles ont été constructives et enrichissantes.

À l'automne 2001, j'étais recrutée au sein du Comité du site Web. C'était le début d'une expérience aussi déroutante que fascinante qui a façonné ma carrière. J'ignorais que j'allais participer à un tournant de l'AAQ dans la diffusion de son information par la réalisation d'un nouveau site Web davantage ouvert au grand public, par la diffusion de *La Chronique* en format numérique et par la réalisation d'un pilote d'une version électronique de la revue *Archives*. Pour couronner cette belle expérience, j'ai reçu le *Prix du président au bénévole de l'année* en 2004. En 2006, j'ai cédé ma place à titre de responsable, mais je demeure membre du Comité.

En 2001 néanmoins, j'avais un objectif modeste en entrant dans le Comité : celui de garder mes connaissances en HTML à jour, puis améliorer mes connaissances informatiques. On m'a remis quelques dossiers, dont une section de site à mettre à jour, puis, en octobre 2002, le projet-pilote de la revue *Archives* en version électronique à réaliser avec des membres du Comité de la revue *Archives*. En mars 2003, j'étais toujours ce qu'on qualifie de « junior » dans le milieu lorsque Yves A. Lapointe, alors responsable du Comité, m'a demandé d'en prendre la responsabilité. Très peu de gens me connaissaient dans le milieu, je n'avais jamais fait mes preuves, je n'avais même pas d'emploi permanent! Je n'avais aucune expérience de gestion. Je savais comment faire un site Internet, j'avais maintenu quelques connaissances du langage HTML, mais je n'en avais aucune des autres langages qui permettent la diffusion d'un site Internet un tant soit peu potable. Je n'avais aucun souvenir des procédures liées à FTP apprises à l'EBSI ni des caprices d'un serveur ou des rouages de l'hébergement d'un site Web. Accepter ce défi était presque faire un pied de nez à toute logique acceptable.

Ce fut le début d'une saga qui nous a menés jusqu'à aujourd'hui! Le principal objectif du mandat que j'entamais consistait à réaliser une refonte du site Web, une première depuis le lancement du site en 1996. Ce projet m'a menée à relever des défis

dont les apprentissages me servent quotidiennement, que ce soit pour argumenter une conviction face à mes supérieurs ou à des utilisateurs de nos services, pour savoir aborder les autres, pour planifier un projet de plus ou moins grande envergure... concrètement. La coordination de ce projet m'a obligée à convaincre les administrateurs de l'AAQ de sa nécessité, à motiver une équipe de bénévoles qui avaient mieux à faire de leur week-end que créer des pages HTML, à élaborer des échéanciers (des diagrammes de GANTT!), à rédiger maintes procédures, à négocier des contrats avec un budget serré, à apprendre à vivre avec le résultat plutôt que ses espérances. Bref, apprendre à se dire « tous les moyens ont été employés, nous sommes allés au maximum de nos capacités, mais le meilleur reste à venir ».

L'AAQ, ce n'est néanmoins pas qu'une expérience professionnelle au souvenir impérissable. Je ne saurais passer sous silence toute l'expérience humaine que l'AAQ, de façon générale, m'a apportée et continue de m'apporter sur une base presque quotidienne. Les rencontres faites durant les réunions, les activités de formation ou les congrès m'ont permis de briser l'isolement professionnel que je vivais surtout au début de ma carrière alors que je naviguais de contrat en contrat, de partager ma passion pour l'archivistique avec d'autres humains de ma « race » et de me faire quelques précieux amis avec qui j'ai pu partager d'autres passions! Je ne veux nommer personne, de crainte d'en oublier ou alors que l'on tente de mettre un ordre d'importance aux noms donnés. Plusieurs sont devenus des amis, d'autres des sources d'inspiration sans bornes. Je veux seulement profiter de cette tribune qui m'est offerte pour signaler à quel point je suis heureuse qu'ils fassent partie de ma vie professionnelle et personnelle. Merci à vous tous!

Pour résumer, je retiens deux choses de mon implication dans l'AAQ. Sur le plan professionnel, assumer la responsabilité d'un comité fut autant sinon plus enrichissant que mes multiples expériences professionnelles. Non pas que mes anciens mandats ne le furent pas, loin de là! Être responsable du Comité du site Web m'a donné l'opportunité d'accélérer mon apprentissage professionnel et m'a incité à me lancer dans le vide. En d'autres circonstances, je ne sais pas si j'aurais osé sauter! Sur le plan personnel, les différentes rencontres rendues possibles par les diverses activités de l'AAQ permettent de ressentir un inestimable sentiment d'appartenance et de s'enrichir sur le plan humain.

Quelqu'un m'a dit récemment que son implication dans l'Association était constituée de deux choses¹ : une pierre apposée à un mur, puis un coup d'éclat. En ce qui me concerne, ma pierre aura été un nouveau site Web et les balbutiements d'une prestation de services aux membres. Pour le coup d'éclat... souhaitons que l'Association des archivistes du Québec existe encore au moins 40 ans!

Bonne fête à l'AAQ!

Nathalie Denis Archiviste, Division des archives de l'Université de Montréal

1. La teneur des propos, cités librement, provient de Nathalie Gélinas, présidente de l'Association en 2006-2007, qui elle les tient de Carol Couture!

« POUTINE, P'TITS SUISSES, ET CLASSEURS » OU BREF TÉMOIGNAGE D'UN ARCHIVISTE SUISSE¹

Didier Grange

C'est à travers les Actes du Congrès du Conseil International des Archives de Montréal (1992) que je découvre quelques bribes d'archivistique québécoise, au début de l'année 1994.² A la lecture des pages consacrées aux calendriers de conservation, je suis à la fois intrigué et attiré. Jeune professionnel travaillant en qualité de temporaire aux Archives de la Ville de Genève, je décide alors de tenter ma chance du côté du Québec : pourquoi n'irais-je pas voir ce qui s'y fait ?

Dans l'élan, j'écris une lettre à la Directrice de la Division de la Gestion des Documents et des Archives de la Ville de Montréal, Diane Charland, lui demandant s'il est possible d'effectuer un stage de deux mois dans l'institution qu'elle dirige. A mon grand soulagement, elle accepte. C'est ainsi que je traverse l'Atlantique et débarque à Montréal à la fin du mois d'août 1994, plein de curiosité.

Au cours de mon séjour, je réalise différents travaux pour la Ville de Montréal, visite de nombreuses institutions à Québec et à Ottawa et je lis tout ce qui me tombe sous la main. Autant dire que je suis captivé par cette initiation à l'archivistique telle qu'elle est pensée et pratiquée au Québec. Tout est neuf pour moi ; tout est intéressant ; tout est utile. Plus de douze ans ont passé depuis lors et je garde un souvenir lumineux de ces deux mois passés à me frotter à la théorie, la pratique et l'expérience des archivistes québécois. Sans conteste, ce stage a constitué un tournant dans ma carrière professionnelle.

Au détour des conversations, l'Association des Archivistes du Québec (AAQ) est souvent évoquée par mes collègues. Bon nombre d'entre eux en sont membres. Certains y jouent un rôle actif. Je m'intéresse tout naturellement aux publications de l'AAQ et rencontre au cours de mon périple quelques-uns de ses représentants. Ces premiers contacts me font bonne impression. Je découvre une association bien organisée, tournée vers l'action et combative. Elle a tout pour me plaire, moi qui viens d'un pays où la vie associative est florissante.

On m'a souvent demandé ce qui m'avait frappé lors de mon séjour et pourquoi j'étais revenu si enthousiaste. Difficile d'y répondre en quelques lignes. Le Québec représente à mes yeux une sorte de pont entre l'Europe et l'Amérique du Nord, prenant souvent le meilleur des deux traditions archivistiques. Je découvre la gestion de documents – balbutiante, voire absente en Suisse. J'envie mes collègues de pouvoir s'appuyer sur une Loi sur les archives, de bénéficier d'une formation académique en archivistique, d'avoir réalisé tant de calendriers de conservation et de recourir déjà à la normalisation de la description ainsi qu'à... Internet, que je vois pour la première fois,

1. Clin d'œil amical à Mario Robert, Marc Lebel, André Petit et Denys Chouinard en souvenir de quelques péripéties. J'aimerais également remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont reçu lors de ce stage, et tout particulièrement les collaboratrices et collaborateurs de la Division de la Gestion des Documents et des Archives de la Ville de Montréal pour leur accueil et leur sens du partage. Sans oublier les très nombreux collègues que j'ai rencontrés lors de mes séjours successifs.

2. CIA, *Actes du 12^e Congrès international des Archives*, München : K.G Saur, 1994.

complètement fasciné. A cela s'ajoute, la présence de l'AAQ, véritable fer de lance de la profession, à mes yeux de jeune archiviste.

C'est donc tout naturellement, après mon retour dans la « Cité de Calvin », une fois nommé Archiviste de la Ville de Genève (avril 1995), que je deviens membre de l'AAQ (1996). Ce choix me permet de continuer à suivre l'évolution de l'archivistique québécoise et de compléter mes connaissances tout en trouvant, parfois, une source d'inspiration utile pour les travaux que nous menons dans notre modeste service.

On peut dire qu'au fil des ans un véritable réseau s'est mis en place entre nos deux communautés professionnelles et que les échanges bien qu'irréguliers se poursuivent. En 1996, nous créons le Forum des Archivistes Genevois, modèle inspiré d'une réunion de gestionnaires de documents à laquelle j'avais été convié à participer lors de mon séjour à Montréal³; en 1998, Carol Couture donne une conférence à l'Ecole Supérieure d'Information Documentaire de Genève⁴; en 2002, Daniel Ducharme entre à la Haute Ecole d'Information Documentaire comme enseignant responsable de la filière archivistique, par exemple⁵. Sans compter les échanges informels qui se font régulièrement par courriel.

Depuis 1994, je traverse à trois reprises l'Atlantique pour combiner vacances et formation. Aussi, j'ai eu l'occasion de participer au Congrès de l'AAQ de Magog-Orford (1998)⁶, de Mont Saint-Anne (1999) et de Montréal (2000). Je garde un excellent souvenir non seulement des programmes scientifiques mais aussi des moments de détente et de l'ambiance positive, constructive et amicale. En 2004, j'aurais dû présenter une conférence sur la normalisation internationale en matière de description lors du Congrès qui se tenait à nouveau à Montréal, mais la maladie de mon père m'obligea à renoncer à la dernière minute à ce déplacement.

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je reçois les publications de l'AAQ. Je lis systématiquement *La Chronique* – à laquelle j'ai contribué par quelques articles occasionnels⁷ – ainsi que la revue *Archives*, que bon nombre de collègues genevois viennent lire ou m'emprunter à l'occasion. J'apprécie également les monographies que l'Association a publiées. Il m'est du reste arrivé à diverses reprises de rédiger des

3. Voir Didier GRANGE, « Le Forum des Archivistes Genevois », *Arbido*, 9/2001, pp. 26-27. Michel Roberge a donné une conférence dans le cadre du Forum en mai 2003.

4. A cette occasion, Carol Couture avait été interrogé par François Burgy et Barbara Roth-Lochner pour la revue *Arbido* : « La recherche en archivistique. Entretien avec le Professeur Carol Couture », juillet-août 1998, pp. 10-13.

5. A noter également, l'article remarqué de mes collègues Barbara ROTH-LOCHNER et François BURGy paru dans la revue *Archives* : « Les archives en Suisse ou la fureur du particularisme », *Archives*, 34, 2002-2003, pp. 37-80.

6. En 1998, j'effectue un second stage, de plus courte durée et beaucoup plus ciblé, auprès des Archives de la Ville de Québec, des Archives Nationales du Québec et des Archives Nationales du Canada.

7. « ArCheco : les archives d'entreprises suisses accessibles sur le web », janvier 2001, p. 17; « Ville de Genève : toutes les descriptions en ligne », janvier-février 2004, p. 10; « Quand les archives permettent de mieux comprendre l'évolution du climat », vol. XXXIV, n. 9, 2005, pp. 14-15; « Mémoire du Monde : une initiative de l'UNESCO en faveur du patrimoine documentaire », vol. XXXIV, n. 10, 2005, pp. 16-17; « Encoded Archival Guide (EAG). Une nouvelle DTD émergente? », vol. XXXV, n. 1, 2005, p. 20; « L'humanitaire en images : les films du CICR des années 20 », vol. XXXV, n. 2, 2005, pp.13.

présentations pour notre revue professionnelle, *Arbido*.⁸ Je fréquente irrégulièrement le site web et cultive des échanges par courriel avec quelques collègues devenus des amis.

En résumé, même si je suis un membre lointain et que je ne peux, de ce fait, que peu participer à la vie de l'Association, je tente de suivre au mieux l'actualité archivistique québécoise et de faire connaître les réalisations de sa communauté professionnelle en Suisse.

Finalement, c'est peut-être de mon premier séjour au Québec que je garde l'envie de connaître les différentes traditions archivistiques de par le monde. On apprend tellement de la différence. Peu après mon séjour au Québec de 1994, je suis devenu actif au sein du Conseil International des Archives, en particulier dans la Section des associations professionnelles d'archivistique et de gestion de documents (CIA/SPA) dont j'assume actuellement la présidence. Se frotter à la réalité que doivent affronter les associations sur les cinq continents, prendre connaissance de leurs projets, de leurs difficultés, des défis qu'elles rencontrent, est un continuel enrichissement.

Les années passent, mais j'apprécie toujours autant les qualités dont font preuve les membres de l'AAQ : élan, combativité, innovation, solidarité, curiosité, persévérance et professionnalisme. Puissent ces qualités se renforcer encore et éclairer le chemin de l'AAQ! Même si je suis bien conscient que tout n'est pas toujours rose, je persiste et signe : bel exemple d'association!

Didier Grange Archiviste de la Ville de Genève, Président de la Section des associations professionnelles d'archivistique et de gestion de documents du Conseil International des Archives (SPA), Vice-Président du Conseil International des Archives

8. « Une nouvelle contribution de l'archivistique québécoise », *Arbido*, 10/2000, p. 21 ; « Description en ligne : un coup de maître des archivistes canadiens », *Arbido*, 2/2002, p. 26 ; « Gérer les archives photographiques : une nouvelle publication », *Arbido*, 2/2002, p. 27 ; « Fenêtre ouverte sur la gestion de documents : une nouvelle publication en français », *Arbido*, 6/2002, p. 26 ; « La gestion d'un centre d'archives au cœur d'une nouvelle publication », *Arbido*, 9/2003, p. 37.

REGARD D'ÉTUDIANTE SUR LES RÉALISATIONS D'ENTHOUUSIASTES ARCHIVISTES PORTEURS D'IDÉAUX

Sabine Mas

Il y a quarante ans, dans une belle province sur le point d'achever sa tranquille révolution, naissait l'Association des archivistes du Québec (AAQ). Moi qui n'ai même pas quarante ans, moi qui ne suis même pas née au Québec, je n'ai été ni témoin ni actrice de la naissance et de la croissance de cette association professionnelle. Le présent texte ne peut être qu'un témoignage très personnel sur les proches réalisations de cette association et son apport selon le point de vue d'un de ses membres étudiant.

Je suis membre de l'AAQ depuis bientôt dix ans, soit depuis la fin de mes études de maîtrise. Je suis actuellement étudiante au doctorat à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal. La première fois que j'entendis parler de l'AAQ fut naturellement sur les bancs de l'université. À l'issue de ma formation de deuxième cycle, l'adhésion à l'AAQ allait de soi, avant tout par conscience professionnelle, mais aussi, je ne le cache pas, pour obtenir avec fierté la certification professionnelle, autrement dit la reconnaissance formelle et entérinée par mes pairs de mes acquis en archivistique. Au fil des années, j'ai eu le plaisir de découvrir et d'apprécier cette association particulière pour les raisons qui seront énumérées dans le texte qui suit. En conclusion, je suggérerai quelques orientations et actions qui selon moi contribueraient à rendre l'AAQ plus utile à ses membres et à la société.

* * *

Plusieurs développements sont survenus à l'AAQ depuis les quarante dernières années qui peuvent être considérés comme des étapes importantes au progrès de l'archivistique et à la reconnaissance de l'archiviste. On pourrait mentionner, par exemple, les nombreuses implications de l'AAQ au plan législatif, la conception et la diffusion d'un code de déontologie et dernièrement la création d'un site web. Selon une perspective étudiante, un des développements majeurs de l'AAQ demeure cependant la création et la diffusion régulière parmi ses membres de la revue *Archives* dans laquelle s'inscrit le présent texte.

Très certainement comme bien d'autres étudiants et étudiantes avant moi, j'ai fait mes premiers pas dans l'apprentissage de la discipline et de la profession d'archiviste en cheminant avec les articles de la revue *Archives* publiés par l'AAQ. Bien sûr, il existe d'autres périodiques excellents en archivistique mais aucun n'est, toujours selon mon opinion, aussi proche de la réalité de l'archivistique québécoise que cette revue. La réalisation de ce recueil de textes rédigés à la fois par des professionnels et des universitaires assure le partage des pratiques et des réflexions au sein de la communauté archivistique depuis maintenant plus de trente-cinq ans. La possibilité de consulter en ligne les anciens numéros est une récente manifestation concrète de cette volonté de diffusion et d'accessibilité à ce recueil d'expériences et de pensées.

Avec un certain recul, je prends le risque de déclarer que les développements précédemment énumérés ne sont pas exceptionnels, car également présents dans n'importe quelle association professionnelle moindrement soucieuse de répondre aux

besoins de ses membres. Après tout, d'autres associations professionnelles possèdent un code de déontologie, offrent une certification professionnelle (ou son équivalent), diffusent différents types de publications parmi ses membres. Qu'est-ce donc qui différencie l'AAQ des autres associations professionnelles? Qu'est-ce donc qui en fait sa singularité? Qu'est-ce donc qui en fait ma fierté? On pourrait à priori penser qu'il s'agit de sa petite taille ou de sa relative jeunesse. Or, d'autres associations comportent un nombre relativement peu élevé de membres et ont également été créées à la fin des années 1960, en même temps que la législation reconnaissait officiellement certaines professions.

Pour découvrir la spécificité de l'AAQ et les raisons de mon attachement, je commencerais par rappeler qu'une association professionnelle, ce n'est pas seulement un regroupement d'individus, c'est avant tout des individus porteurs d'idéaux. Des hommes et des femmes animés par la volonté d'apprendre et de former, des hommes et des femmes qui s'impliquent et qui participent, qui gagnent à partager et à tirer des réflexions, un code et une mission commune. Au fil de ces dix dernières années s'est développé en moi un sentiment d'appartenance à une véritable famille professionnelle au sein de l'AAQ. Dans toute famille, on reconnaît les individus à partir de certaines caractéristiques communes. Les noms (et quelque fois seul le prénom suffit!) et les visages de certains membres de l'AAQ nous sont devenus familiers. Comme dans toute famille, je suis toujours particulièrement attristée par les avis de décès d'un membre ou d'un de ses proches qui sont occasionnellement publiés dans le bulletin *La Chronique*. Comme dans toute famille, nous aimons aussi nous retrouver à l'occasion. Quand cela est possible, le plaisir est ainsi partagé d'échanger de manière plus informelle ou de socialiser, par exemple, dans le cadre de 5 à 7, entre deux séances de formation continue ou deux conférences lors du congrès annuel. Pour un membre étudiant, ces occasions sont importantes car elles nous donnent l'opportunité de dialoguer et de questionner des archivistes plus expérimentés sur divers sujets dans un environnement « non menaçant ». Ces occasions propices au dialogue constituent selon moi une forme conviviale de tutorat et d'entraide. La socialisation n'est pas à négliger pour les archivistes en herbe que nous sommes et qui souffrons souvent cruellement d'un manque de confiance en soi démesuré à la sortie des bancs de l'université.

Au fil de ces échanges informels, j'ai pu prendre conscience du dévouement de certains de ces membres qui s'impliquent bénévolement au sein de l'AAQ. Je connais une archiviste, qui le soir dans le métro, au sortir de son travail, a l'habitude de dépouiller des périodiques pour des fins d'indexation dans la revue *Archives*. Je connais cet autre qui certains samedis matin quitte femme et enfants pour s'en aller parcourir plusieurs dizaines de kilomètres afin d'assister à une réunion d'un conseil ou d'un comité de l'AAQ. Il y a aussi celle-ci qui rédige durant ses soirées, ses fins de semaines ou ses congés un rapport ou un article pour la revue *Archives*. Et puis celui-là qui prépare une conférence pour le prochain congrès. Il y en a tant et tant d'autres. Certains sont connus, leurs visages, leurs noms, leurs voix nous sont familiers. D'autres restent et resteront anonymes. Il est flagrant qu'une association ne peut exister que grâce à l'implication bénévole d'au moins une partie de ses membres.

En conclusion, je me questionne : quelles sont les orientations ou les actions qui selon moi rendraient l'AAQ de plus en plus efficace et utile à ses membres et à la

société? En jetant rapidement un regard rétrospectif, l'AAQ semble avoir toujours agi en vue de valoriser et d'encourager d'une façon ou d'une autre le partage solidaire des connaissances entre ses membres. Il me paraît important que l'AAQ s'attache aussi à préserver un héritage spécifique, soit l'expérience et les réflexions de cette catégorie particulière de membres qui sont à la retraite ou proches de l'être. Comme dans de nombreuses professions, nous commençons à être les témoins du retrait de la vie active de nombreux archivistes, chacun dépositaire d'expertises, de savoirs et de jugements acquis au fil des ans. Mon souhait est que leur mémoire et connaissances puissent devenir nôtres et perdurer à travers les générations. Nous devons continuer à écouter leur message. Pour ce faire, l'AAQ se doit d'encourager la participation de ces membres à différentes activités ou événements (par exemple, en proposant des frais d'inscription réduits) et leur implication au sein de l'AAQ (par exemple, à titre de conseillers).

L'AAQ doit également continuer à faire la promotion de la mission sociale et professionnelle de l'archiviste au sein de la société québécoise. L'importance d'une reconnaissance sociale de la profession d'archiviste a été récemment soulignée à plusieurs reprises, par exemple lors de séminaires. La *Déclaration québécoise sur les archives* est un bel exemple d'initiative visant une représentation de la profession d'archiviste au sein de la société. Pourquoi ne pas envisager la constitution d'un comité qui assurerait un travail de veille dans les journaux et qui ferait la promotion de la profession et des archives à travers les médias dès que l'occasion se présenterait? J'insiste : il est urgent de valoriser au sein de la société québécoise l'image de l'archiviste, ne serait-ce que pour inciter les étudiant(e)s à suivre cette filière et éviter un déclin démographique qui pourrait mettre en péril notre profession au Québec.

Pour terminer, en tant qu'étudiante au doctorat, je ne peux que rappeler une partie trop souvent oubliée de la mission de notre association, soit de favoriser la recherche et le développement. Comme le dit si bien l'adage : *Rien de plus pratique que la théorie*. Malheureusement, les initiatives et les mesures concrètes susceptibles d'encourager la réalisation et la diffusion des travaux de recherche en archivistique en vue d'améliorer nos pratiques demeurent, selon mon avis, encore trop peu nombreuses au sein de l'AAQ. Or, les défis et les thèmes de recherche ne manquent pas au sein de notre discipline. J'ai bien conscience que notre association a des revenus modestes, mais les actions peuvent tout aussi être modestes. Il pourrait s'agir d'offrir, par exemple, des indemnités de logement aux (trop rares) étudiants qui désirent communiquer oralement ou par écrit le résultat de leurs travaux et réflexions à l'occasion de congrès ou de séminaires. On pourrait instaurer un système de concours pour les projets de recherche les plus prometteurs. Les critères d'évaluation et les exigences seraient à définir. J'ai déjà eu l'occasion de recevoir un prix et une bourse suite à la publication d'un article dans la revue *Archives*. Je peux vous affirmer que ce prix et la bourse qui l'accompagne ont représenté pour moi un encouragement réel à poursuivre ma recherche. Les montants mêmes symboliques ou minimes (ou considérés comme tels) sont toujours appréciés (particulièrement par les étudiants!) et constituent une marque de reconnaissance et d'intérêt pour la recherche qui saura être profitable aux professionnels.

Sabine Mas Étudiante au doctorat à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal

MA CONTRIBUTION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AAQ

France St-Hilaire

Je travaille au Centre hospitalier Robert-Giffard (CHRG) depuis 1979 et j'occupe actuellement un poste d'agente d'information au Service des communications. Depuis 1997, je suis responsable de la Galerie historique Lucienne-Maheux et assume les fonctions d'archiviste et archiviste de collection. Ayant complété un baccalauréat général en 1993 et un certificat en archivistique en 2000, j'ai obtenu ma certification professionnelle de l'AAQ. Mes tâches archivistiques (gestion des archives historiques) portent sur l'acquisition, l'évaluation, le traitement, la classification, le classement, la préservation, le prêt, la référence et la diffusion. De plus, j'agis en tant que guide et personne-ressource pour l'histoire du premier hôpital psychiatrique de la province de Québec : le Centre hospitalier Robert-Giffard. Je supervise des stagiaires en archivistique et en muséologie et participe également à l'élaboration d'événements et de projets spéciaux pour le musée tels que les *Journées de la culture*, *Musées en fête*, le tournage de films, etc.

De 2001 à 2005, j'ai occupé le poste de secrétaire au sein du Conseil d'administration de l'AAQ. Les premières années ont été consacrées davantage à la préparation des réunions, à la prise de notes et à l'observation. La quatrième année, l'absence de la directrice générale pour des raisons de santé et les changements occasionnés par l'arrivée de nouveaux membres au sein du CA ont provoqué un plus grand engagement de ma part. Consciente du rôle que j'avais à jouer et assurée de l'expérience acquise les dernières années, j'y ai pris beaucoup plus de place et me suis davantage impliquée. Cette dernière année de mon mandat fut la plus occupée certes, mais elle fut également la plus enrichissante! Mes efforts furent pleinement récompensés puisqu'en 2005, les membres du CA m'ont décerné, sur la proposition du président, Robert Nahuet, le *Prix de bénévolat de l'année*. Toujours très attachée à l'Association, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai accepté de faire partie du Comité organisateur du 40^e anniversaire de l'AAQ.

Pendant ces quatre années, j'ai partagé bien plus qu'un simple travail de bénévole ou de secrétariat. Débutant alors dans le milieu archivistique et étant la seule archiviste au sein de mon institution, cela m'a permis de briser l'isolement, d'approfondir mes connaissances, d'être au fait de l'actualité archivistique et de créer des liens d'amitié entre collègues qui partagent la même passion : les archives. Je conserve, encore aujourd'hui, de nombreux liens d'amitié avec les membres. C'est toujours un réel plaisir de les revoir et de les côtoyer!

S'il y a une chose qui me fascine au sein de notre profession, c'est la collégialité qui existe entre les archivistes : beaucoup d'échanges d'information, de connaissance et d'expertise sont continuellement partagés entre les membres. Peu de professions peuvent se vanter d'un réseau aussi dynamique et ouvert! Aussi, cette collégialité doit être considérée comme une des forces de notre regroupement. Le partage des connaissances et la circulation de l'information entre collègues ne peuvent que permettre l'avancement et le développement de notre discipline.

Pour ma part, je constate que l'AAQ est devenue, au fil des années, une instance connue et reconnue autant sur le plan provincial que national. À ce titre, elle est souvent

appelée à donner son avis sur des dossiers majeurs touchant la gestion de l'information par le dépôt de mémoires lors de commissions parlementaires. Aussi, le professionnalisme et l'expertise de nos membres ont très certainement contribué à donner à l'AAQ sa grande crédibilité. Elle a su se tailler une place importante et participe à faire connaître et reconnaître la profession d'archiviste.

Depuis sa fondation, l'AAQ a pu compter sur des membres fort compétents et combien passionnés. Ne faut-il pas plus que de l'expertise pour faire avancer les choses? Notre association compte de nombreuses personnes engagées qui donnent sans compter depuis de nombreuses années.

À mon point de vue, la relève jouera un rôle déterminant dans la continuité de notre association. Une grande place lui est réservée! Encore là, riches de leurs expériences, les « mentors » sont prêts et souhaitent en faire profiter les plus jeunes. Il n'en tient qu'à eux d'y prendre part. C'est un défi de taille mais combien stimulant!

Depuis longtemps, je suis fascinée par les archives. J'ai toujours été - et je le suis encore aujourd'hui - touchée par le travail des archivistes. Je suis convaincue du rôle important que nous occupons dans la société et je me sens comblée de participer à l'enrichissement de notre patrimoine.

En terminant, je tiens à souligner combien je suis fière d'être membre de l'AAQ et fière d'être archiviste! J'espère que toute cette fierté a su se refléter dans tout le travail que j'ai fait – et ferai encore - au sein de notre Association.

France St-Hilaire Agente d'information au Centre hospitalier Robert-Giffard
(Secrétaire du CA de l'AAQ de 2001 à 2005)